

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2024-674						
OBJET	Prendre acte du rapport de reddition de compte et recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au contrat DOS-1357 en lien avec les travaux de parachèvement de l'ouvrage de contrôle des eaux de pluie dans le secteur de la rue J.-B.-Villemé							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1357 (JL) No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 15-Saint-Martin Date CE souhaitée : 2024-02-21 Date CM souhaitée : 2024-03-12								
<p>Actions : DÉPÔT RAPPORT INTÉRIMAIRE - CONTINGENCES, MODIFICATION DE CONTRAT</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-1357 Estimation : 397 792,01 \$ Montant : 1 625 989,99 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 60 jours Résultat : Charex inc.</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'ingénierie</p> <p>Financement</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">No Règlement</td> <td style="width: 50%;">Titre</td> </tr> <tr> <td>L-11566/14652</td> <td>Infrastructures publiques</td> </tr> </table>			No Règlement	Titre	L-11566/14652	Infrastructures publiques		
No Règlement	Titre							
L-11566/14652	Infrastructures publiques							
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-08-08</td> <td>CM-20230808-751</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1357</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-1357, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de parachèvement de l'ouvrage de contrôle des eaux de pluie dans le secteur de la rue J.-B.-Villemé, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Charex inc. 1 625 989,99 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3655)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-08-08	CM-20230808-751	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1357
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-08-08	CM-20230808-751	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1357						

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2024-674
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>En référence à la Politique de gestion et d'encadrement des contingences, il est prévu que le directeur du Service responsable doit soumettre au Comité exécutif un rapport intérimaire de reddition de compte sur l'état d'avancement des travaux pour tous les contrats visés par cette politique.</p> <p>Par conséquent, en accord avec cette politique, nous vous soumettons le rapport intérimaire de reddition de comptes sur l'état d'avancement des travaux en lien avec le contrat DOS-1357, Règlement L-11566/14652. À ce jour, 85,30 % des travaux sont complétés.</p> <p>À titre indicatif, le total des crédits autorisés pour les contingences pour ce projet représentait un montant de 141 421,18 \$ lors de l'octroi de ce contrat. En date du 14 février 2023, les contingences utilisées et anticipées totalisent 260 157,99 \$, ce qui représentera 18,40 % de la valeur initiale du contrat.</p> <p>Les détails sont inclus au rapport intérimaire de reddition de compte annexé à la présente.</p> <p>Notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un empiérement supplémentaire a été requis sous le canal préférentiel ainsi que sous la digue pour combler la sur-excavation des matériaux non compactables (AFP-04 : 61 847,81 \$). -Des quantités supplémentaires importantes ont été rencontrées pendant les travaux concernant essentiellement la gestion des sols contaminés (A.12.a), l'enlèvement de la phragmite (A.13), le décapage du couvert végétal (A.2), la protection des extrémités de conduites avec enrochement (A.14.c), etc. Les quantités supplémentaires ont été traitées aux avenants AFP-07 (25 239,56 \$) et AFP-09 (33 702,46 \$). -L'ajustement du prix du carburant selon les clauses contractuelles (AFP-12: 13 562,32 \$). -Les services de traçabilité des sols contaminés par Traces Québec (AFP-08: 16 577,79 \$, AFP-11: 2 580,22 \$). - Modifications d'installation du clapet antiretour prévu à l'item A.4 (85 000 \$) (prévisionnel). - Indexation du prix de carburant pour les travaux qui seront réalisés en 2024 (15 000 \$) (prévisionnel). <p>Aussi, dans le cadre de la soumission citée en titre, des quantités et travaux non prévus au contrat ont dû être réalisés pour compléter les ouvrages ou en assurer leur pérennité.</p> <p>À cet effet, 9 avenants au contrat au montant de 84 747,86 \$ ont été approuvés. Deux avenants au montant de 75 410,13 \$ sont en préparation, ce qui porte le total des avenants à ce jour à 160 157,99 \$. Un montant prévisionnel de 100 000 \$ est requis pour payer les avenants à venir.</p> <p>Le montant des contingences déjà autorisé est de 141 421,18 \$, par conséquent, une autorisation de crédits supplémentaires de 118 736,81 \$ est requise incluant le montant prévisionnel.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les crédits additionnels de 124 659 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du projet « Infrastructures publiques » pour lequel un montant de 17 721 000 \$ est prévu en 2024 au PTI. Dépense financée à même les sommes disponibles au règlement L-11566/14652</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Poursuite des travaux.</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		

